

EXAMEN DES PROPOSITIONS D'AMENDEMENT DES ANNEXES I ET II

A. Proposition

Transférer de l'Annexe II à l'Annexe I la population sud-africaine de *Poicephalus robustus* conformément à la résolution Conf. 9.24 Annexe 1, parties A (ii), B (i) et C (ii).

B. Auteur de la proposition

Afrique du Sud.

C. Justificatif1. Taxonomie

1.1 Classe: Vertebrata

1.2 Ordre: Aves

1.3 Famille: Psittacidae

1.4 Genre, espèce et sous-espèce: *Poicephalus robustus robustus* (Gmelin) 1788.

Le perroquet robuste est considéré depuis peu comme une espèce à part entière (Clancey, 1997; Wirminghaus *et al.*, 2000, Solms *et al.*, sous presse). Les propositions de Clancey (1997) sont acceptées et *P. robustus* est considéré comme distinct de *P. fuscicollis*. Cette distinction s'appuie sur des différences morphologiques, biogéographiques et écologiques (Wirminghaus, 1997, Wirminghaus *et al.*, 2000) corroborées par le séquençage de l'ADN (Solms *et al.*, sous presse). L'arrangement de *P. fuscicollis* est révisé avec deux sous-espèces, *P. f. suahelicus* et *P. f. fuscicollis*. De nombreux critères justifiant le transfert de *P. robustus* à l'Annexe I de la CITES sont remplis.

1.5 Synonyme scientifique: Aucun connu.

1.6 Noms communs: Français: perroquet robuste, perroquet du Cap
Anglais: Cape Parrot, Levallant's Parrot, Brown-necked Parrot, Knysna Parrot
Espagnol: papagayo robusto

1.7 Numéros de code: Inconnu.

2. Paramètres biologiques

2.1 Répartition géographique

La répartition géographique du perroquet robuste est localisée dans le Cap oriental, le KwaZulu-Natal et la province du Limpopo, en Afrique du Sud (Wirminghaus, 1997), tandis que celle de ses congénères est beaucoup plus large. *P. r. suahelicus* est présent de Mpumalanga (Symes, 2002), en Afrique du Sud jusqu'au Mozambique et au Zimbabwe et au nord, jusqu'à la Tanzanie et au sud de la République démocratique du Congo. *P. f. fuscicollis* occupe l'Afrique de l'Ouest, du sud du

Sénégal jusqu'au Togo en passant par la Gambie, la Guinée-Bissau, la Guinée, la Sierra Leone, le Libéria, la Côte d'Ivoire et le Ghana (Forshaw, 1989).

2.2 Habitat disponible

Le perroquet robuste est spécialisé du point de vue de l'habitat car il dépend des forêts afromontagnardes de *Podocarpus* situées entre 1000 et 1700 m d'altitude pour se nourrir et se reproduire (nidification). Il se distingue donc du point de vue géographique de *P. f. suahelicus*, que l'on trouve dans les forêts de plaine (Juniper & Parr, 1998).

Les premiers colonisateurs de l'Afrique du Sud ont rapidement réalisé l'attrait et la qualité du bois de *Podocarpus* pour la fabrication de meubles et c'est ainsi qu'a commencé l'exploitation, d'abord peu intense, des forêts. Toutefois, avec l'expansion de la colonisation et de la population humaine, la demande a régulièrement augmenté et la commercialisation a commencé, entraînant la surexploitation de certaines régions, la fragmentation de la forêt et, finalement, sa disparition. Aujourd'hui, en Afrique du Sud, les forêts naturelles constituent moins de 2% de tous les paysages et une petite fraction seulement de celles-ci sont des forêts de *Podocarpus* afromontagnardes. L'exploitation licite et illicite de *Podocarpus* se poursuit à un rythme inquiétant. En conséquence, l'habitat de prédilection et, en réalité le seul habitat disponible convenable et d'un seul tenant, pour le perroquet robuste a brutalement décliné (Wirminghaus, 1997, Wirminghaus *et al.*, 2001). Il est probable que ce soit la principale cause de sa rareté (Wirminghaus *et al.*, 1999). Lorsqu'il y a moins de forêts, il y a moins de perroquets parce que les ressources alimentaires diminuent et qu'il y a moins de sites de nidification. Cela signifie aussi que les perroquets doivent aller se nourrir beaucoup plus loin et que, lorsque leurs sources alimentaires tarissent, ils vont parfois se nourrir dans les vergers ou les plantations d'arachides où ils peuvent être abattus par les agriculteurs (par exemple il y a quelques saisons, 20 perroquets ont été abattus dans un verger du Cap oriental).

2.3 Etat des populations

EN DANGER (Livre rouge d'Afrique du Sud). Les effectifs de *P. r. robustus* sont très peu nombreux et l'aire de répartition est de plus en plus localisée bien que le perroquet se déplace relativement beaucoup au sein de cette aire de répartition. L'espèce a besoin, de toute urgence, de mesures de conservation permanentes dans les forêts afromontagnardes d'Afrique du Sud (Wirminghaus *et al.*, 1999, Wirminghaus *et al.*, sous presse).

Le succès de la reproduction est faible et les populations sont considérées en déclin (Wirminghaus *et al.*, 1999, 2001b). Le perroquet robuste se reproduit dans les forêts afromontagnardes, à plus de 1000 m au-dessus du niveau de la mer et la rareté des sites de nidification est probablement un facteur essentiel limitant le succès de la reproduction, qui a contribué à ce déclin (Skead, 1964, 1971, Symes & Downs, 1998, Wirminghaus *et al.*, 1999).

Brooke (1994) souligne l'importance de maintenir de grandes forêts de *Podocarpus* qui peuvent être d'importants sites de nidification pour le perroquet robuste. Les vastes forêts de *Podocarpus* d'autrefois, si elles n'avaient pas été abattues pour le bois d'œuvre seraient aujourd'hui mourantes et fourniraient des cavités naturelles pour les nids (Symes & Downs, 1998). La coupe est encore courante et au moins deux scieries de la région de Keiskammahoek-Stutterheim, dans le Cap oriental, ont des contrats à long terme pour abattre et transformer *Podocarpus* spp. dans les forêts de la région. L'importance de ces grands arbres, qui fournissent des cavités de nidification pour de nombreuses espèces des forêts, a été soulignée. Les études sur les besoins de nidification suggèrent également que les sites de nidification sont un facteur limitant car peu de nids ont été trouvés et l'on peut en déduire qu'il y a peu de recrutement (Wirminghaus *et al.*, 2001 b).

A partir des observations au nid, on peut dire que sur une couvée moyenne de quatre œufs, environ la moitié des poussins survivent et quittent le nid. En 2002, deux nids ont été étroitement surveillés. Trois poussins ont été tués lorsque l'arbre dans une cavité duquel ils se trouvaient a été abattu par

une tempête (les perroquets robustes nichent dans les fourches d'arbres morts ou en décomposition, rarement dans des arbres vivants et en bonne santé). Dans le deuxième nid, quatre œufs avaient été pondus, trois ont éclos mais ont été attaqués par un prédateur ou un animal nichant dans les cavités et l'un des poussins a été retiré pour être élevé en captivité. Il a survécu et sera utilisé dans le programme d'élevage en captivité. D'un autre nid connu, un poussin au moins s'est envolé. Le taux de survie après départ du nid n'a pas été quantifié mais il est clairement plus élevé chez les juvéniles et les subadultes que chez les adultes.

En captivité, les oiseaux produisent deux pontes lorsque les œufs sont retirés pour incubation et élevage manuel. (Cela peut contribuer au maintien de l'espèce en captivité mais pas dans la nature car le lâcher et la réintroduction NE SONT PAS CONSEILLÉS. En effet, il existe une possibilité d'introduction de maladies dans la population sauvage, les oiseaux élevés en captivité ont du mal à se socialiser et à s'intégrer dans la structure sociale complexe de la population sauvage et les oiseaux élevés en captivité sont vulnérables à la prédation et à la malnutrition.)

Bien qu'il soit difficile d'établir le sexe des perroquets robustes dans la nature, de nombreuses observations dans l'habitat naturel, en près de 10 ans, ne concluent pas à un sex ratio nettement déséquilibré. En captivité, il y a une prépondérance de mâles de l'ordre de deux mâles pour une femelle mais les pontes multiples et le stress nutritionnel/physiologique associé pourraient être des facteurs contributifs.

En ce qui concerne la structure des âges, les grands perroquets vivent en général de nombreuses années car ce sont des espèces clés qui occupent des communautés climaciques stables et souvent couvertes de forêts. C'est le cas pour le perroquet robuste et la structure d'âge de sa population naturelle est presque certainement parallèle à celle du perroquet gris africain ou des amazones d'Amérique du Sud (Snyder *et al.*, 1987). En conséquence, une population stable comprendrait des spécimens de tous les âges à moins que les jeunes oiseaux ne soient la cible du braconnage et/ou ne souffrent d'une plus grande mortalité due à la maladie dite «*Beak and Feather Disease* des Psittacidae (Pbfd)» (voir 2.7). Les perroquets robustes ne commencent à se reproduire qu'entre 4 et 5 ans, une fois par an mais pas forcément tous les ans (cette espèce est rare en captivité et bien qu'ils ne soient pas difficiles à élever, peu de perroquets robustes sont élevés). On peut reproduire et maintenir en captivité des perroquets robustes dans une volière au sol de 4 m de long ou dans des volières suspendues. Un régime semblable à celui qui est administré au perroquet gris africain, complété par des arachides, donne de bons résultats (Forshaw, 1989).

2.4 Tendances de population

L'état du perroquet robuste est critique. Durant les recensements annuels qui ont lieu dans toute l'aire de répartition de l'espèce, des centaines d'observateurs bénévoles ont enregistré le nombre maximal d'oiseaux suivant: 1998: 348; 1999: 282; 2000: 396 et 2001: 358. La population est petite et très vulnérable. La taille des groupes est rarement supérieure à 10 oiseaux bien que des groupes plus importants se concentrent dans des dortoirs, aux points d'eau et dans les arbres portant des fruits et représentent l'agrégation de plusieurs groupes (Wirminghaus *et al.*, 2001 a, b). A certaines époques de l'année, lorsque l'abondance naturelle de fruits de la forêt est faible, les oiseaux se rassemblent dans les vergers et sont, à ce moment-là, vulnérables à la capture et à la persécution. Des perroquets qui ravageaient des plantations de noix de pécan ont été abattus et d'autres ont été tués avec des catapultes à des fins de subsistance.

2.5 Tendances géographiques

La population sauvage a une aire de répartition limitée, où l'habitat est fragmenté et en diminution (Wirminghaus, 1997, Wirminghaus *et al.*, sous presse).

Le perroquet robuste est endémique à l'Afrique du Sud (Wirminghaus *et al.*, 1999). On ne le trouve plus que dans une aire de répartition discontinue, de Fort Beaufort dans le Cap oriental jusqu'au

Karkloof dans le KwaZulu-Natal (Wirminghaus, 1997, Wirminghaus *et al.*, 1999, sous presse), avec une petite population relictuelle dans les forêts d'escarpement près de Woodbush, dans la province du Limpopo (Wirminghaus, 1997, Barnes, 1998, Wirminghaus *et al.*, 1999).

Le perroquet robuste est surtout associé aux forêts de *Podocarpus* afromontagnardes mais il n'y est pas inféodé car il vole occasionnellement vers d'autres habitats à la recherche d'aliments (Skead, 1964, Rowan, 1983, Wirminghaus *et al.*, 1999, 2001c). Les forêts afromontagnardes sont dominées par *Podocarpus* spp. entre 1000 et 1500 m d'altitude, sur les versants sud fréquemment baignés de brume en été et qui reçoivent, en moyenne, plus de 1000 mm de pluie par an. Les arbres du genre *Podocarpus*, en particulier *P. falcatus* (une espèce émergente de la canopée) sont particulièrement importants pour la reproduction, le nourrissage et les interactions sociales des perroquets robustes (Wirminghaus *et al.*, 1999, 2001c).

2.6 Rôle de l'espèce dans son écosystème

Le perroquet robuste a une alimentation spécialisée, se nourrissant principalement dans la nature des endocarpes des fruits de *Podocarpus* spp. (Skead, 1964, Wirminghaus, 1997, Wirminghaus *et al.*, 2002). Il se nourrit aussi des endocarpes d'un petit nombre d'autres fruits de la forêt (Wirminghaus *et al.*, 2001c). Les variations saisonnières dans les espèces alimentaires consommées reflètent la disponibilité variable des différentes espèces de plantes à fruits (Wirminghaus *et al.*, 2001c). Pour se nourrir, ce perroquet pratique le nomadisme car il se déplace localement entre différentes zones boisées à la recherche d'aliments et, entreprend parfois, de longues expéditions pour aller se nourrir dans les forêts côtières ou les vergers commerciaux (Skead, 1964, Wirminghaus, 1997, Wirminghaus *et al.*, 2002a). En raison de la destruction de l'habitat et de l'accroissement des distances entre les parcelles forestières, la distance parcourue par le perroquet pour s'alimenter augmente ce qui peut avoir des incidences sur la conservation de l'espèce.

La diminution du nombre de perroquets robustes pourrait favoriser l'augmentation du nombre de pigeons ramerons (*Columba arquatrix*) et de calaos trompettes (*Ceratogymna bucinator*), qui occupent le même habitat et utilisent les mêmes ressources alimentaires. La disparition du perroquet robuste mettrait les cavités de nidification de ce perroquet à la disposition d'autres espèces nichant dans des cavités. Il est très improbable que la structure et la régénération des forêts en soient affectées ou modifiées (Wirminghaus *et al.*, 2001c).

2.7 Menaces

Parmi les menaces principales, il y a la fragmentation et la perte de l'habitat (voir 2.2) auxquelles s'ajoutent le faible taux d'augmentation de la population (voir 2.3), les tendances de la population (voir 2.4) et la répartition géographique réduite (voir 2.5). Certains perroquets sont tués par les producteurs de noix de pécan et quelquesuns sont capturés pour le commerce «muti» (propriétés ethnomédicinales traditionnelles) et certains sont capturés par les agriculteurs comme animaux de compagnie. Une autre menace principale, avec la disparition de l'habitat, est le commerce illicite pour l'aviculture qui concerne principalement l'Afrique du Sud. Depuis 10 ans, on constate une escalade spectaculaire des prix du marché (voir 3.3). Les poursuites judiciaires échouent généralement pour des problèmes techniques et de corruption.

Ni les espèces introduites ni les prédateurs ne sont une menace importante pour la viabilité des populations de perroquets robustes. C'est également vrai de l'hybridation dans la nature bien qu'il y ait hybridation en captivité.

La population méridionale (Cap oriental) du perroquet robuste semble infectée par la maladie dite «*Beak and Feather Disease (Pbfd)*». Dix oiseaux confisqués sur le bord de la route étaient porteurs du virus pour lequel il n'y a pas de traitement efficace. Quelques oiseaux sauvages du Cap oriental et du KwaZulu-Natal ont également présenté des symptômes cliniques. La maladie est mortelle pour les oisillons mais les adultes peuvent survivre s'ils sont bien nourris. En conséquence, la population

du Cap oriental, qui comprend plus de la moitié de la population mondiale, pourrait contenir des spécimens infectés. Ceux-ci ne peuvent se reproduire et de ce fait, la population réelle est sans doute considérablement inférieure à l'estimation d'environ 500 oiseaux.

3. Utilisation et commerce

3.1 Utilisation au plan national

Il n'y a pas de données précises mais les prix du marché sont passés de R 1000 pour un couple il y a 10 ans, à R 35 000 pour un couple aujourd'hui (Avizandum) bien qu'il n'y ait pas actuellement ou ouvertement d'oiseaux à vendre. Les oiseaux sont recherchés par les aviculteurs avides de profits rapides, par les «collectionneurs» d'espèces rares ou par les «protecteurs». Les oiseaux sont braconnés dans les nids, capturés au collet ou à la catapulte près des trous d'eau, ou encore capturés à l'aide de glu et d'un appeau. Le niveau de prélèvement est très difficile à quantifier mais représente quelque 20 à 50 oiseaux par an, soit jusqu'à 10% de toute la population annuelle. Le commerce national est actuellement beaucoup plus intense que le commerce international.

Il y a quelque 50 oiseaux dans des programmes de reproduction en captivité. Plusieurs des couples établis se reproduisent régulièrement mais d'autres le font rarement, voire jamais. La maladie PBFd a malheureusement entraîné une très forte mortalité et la moitié des poussins éclos depuis cinq ans sont morts ou ont été tués avant de quitter le nid. Aucun oiseau élevé en captivité n'a été réintroduit dans la nature et cette mesure n'est ni recommandée ni proposée en raison de la maladie et d'autres facteurs (voir 2.3). Il serait souhaitable que l'élevage en captivité réponde à la demande, qui est actuellement satisfaite par le braconnage de perroquets robustes sauvages.

3.2 Commerce international licite

Le rapport sur le commerce important des animaux PNUE-WCMC, *Net Trade Outputs* de novembre 2000 indique que 6415 «*P. robustus*» ont fait l'objet de commerce international entre 1994 et 1998, soit en moyenne 1283 par an. Malheureusement, les chiffres associent *Poicephalus robustus robustus* et *Poicephalus robustus fuscicollis*. Le nombre de perroquets commercialisés chaque année est le suivant: 1994: 3871; 1995: 1403; 1996: 750; 1997: 113 et 1998: 278, ce qui indique un déclin marqué et important. On ignore si ce déclin traduit une diminution de la demande ou la surexploitation mais on pense qu'il s'agit plutôt de surexploitation.

Lorsqu'on cherche à fournir les preuves du commerce international, une des difficultés majeures provient du fait que *P. r. sahelicus* et *P. r. fuscicollis* sont l'un et l'autre commercialisés sous le nom commun de perroquet robuste. (Pour un résumé de la position taxonomique de ces espèces apparentées, voir Wirminghaus *et al.*, 2000, Solms *et al.*, sous presse).

Pour autant qu'on le sache, il n'y a pas de *P. r. robustus* en Amérique du Nord (Patisson, com. pers.), au Royaume-Uni (Moat, conservateur du livre généalogique pour le complexe d'espèces de perroquets du Cap de la section *Poicephalus* de la (*British*) *Parrot Society*), ou en Hollande, ou dans les pays voisins (van Kooten, conservateur du livre généalogique en Hollande et bientôt aussi pour l'Allemagne). Les seuls *P. robustus* d'Europe et, en réalité, hors de l'Afrique australe, sont au parc zoologique et botanique de la Vie.

Le principal éleveur de *P. r. robustus* en Afrique du Sud (et donc au niveau mondial) est William Horsfield, qui collabore étroitement avec le *Research Centre for African Parrot Conservation* de l'Université du Natal. Selon M. Horsfield, il existe une demande de *P. r. robustus* pour l'aviculture hors d'Afrique du Sud (par exemple en Grèce, en Belgique, aux Pays-Bas). Selon certaines spéculations il y aurait des *P. robustus* aux Pays-Bas. Toutefois, la source supposée, *Loro Parque* des îles Canaries, n'en a aucun dans sa collection (De Soye, Directeur scientifique, com. pers.). Des oiseaux appartenant au complexe de la superespèce (*P. robustus*) sont commercialisés en Afrique du Sud mais la plupart sont des *P. r. sahelicus*, quelques-uns des *P. r. fuscicollis* et très peu des

P. r. robustus. (bureaux des permis de *KZN Wildlife, Eastern Cape and Gauteng Nature Conservation*.)

3.3 Commerce illicite

Voir 3.1 et 3.2 ci-dessus. Actuellement, le commerce national est beaucoup plus important que le commerce international mais la demande de pays étrangers a augmenté. Il n'y a pas de capture licite en raison de la législation sur la conservation de la nature, de sorte que tout le commerce des oiseaux sauvages est illicite. Le commerce est la cause principale du déclin de la population parce qu'il est intensif, que ce soit du point de vue numérique que du point de vue de la courte période de temps concernée (quelques années), tandis que les effets de la fragmentation et de la perte de l'habitat sont des facteurs à moyen et long terme.

Selon les dernières classifications taxonomiques, le perroquet robuste est une espèce distincte, endémique à l'Afrique du Sud. Cela pourrait renforcer sa valeur pour les collectionneurs de sorte que son inscription à l'Annexe I de la CITES pourrait empêcher la surexploitation de populations sauvages à des fins commerciales.

3.4 Effets réels ou potentiels du commerce

Voir 3.3. Le commerce nuit gravement à la viabilité des populations sauvages de perroquets robustes à court et moyen terme. A long terme, le commerce d'oiseaux F2 élevés en captivité (c'est-à-dire d'oiseaux captifs bien nourris, exempts de maladies et apprivoisés) pourrait dissuader le braconnage des oiseaux sauvages. Il n'y a pas d'effets écologiques perçus.

3.5 Elevage en captivité à l'étranger

Selon les rapports existants, il n'existe qu'un couple de perroquets robustes dans une collection en France (voir 3.2). Ils ne se sont pas reproduits ces dernières années et leur contribution à la reproduction de l'espèce en captivité est minime sur le plan numérique bien qu'elle puisse être importante sur le plan génétique.

4. Conservation et gestion

4.1 Statut légal

4.1.1 National

Le perroquet robuste est inscrit sur la Liste rouge des espèces en danger en Afrique du Sud (Barnes, 2000). Il est protégé par la législation générale sur la faune sauvage dans les provinces d'Afrique du Sud où on le trouve à l'état naturel. La forêt de *Podocarpus afromontagnarde* est également protégée (mais plutôt en théorie qu'en pratique). Le perroquet robuste est totalement protégé par la législation.

Le seul commerce légal de perroquets robustes concerne des oiseaux capturés dans la nature avant l'application de la législation actuelle. Aucun permis n'a été émis depuis de nombreuses années et l'on ne connaît actuellement aucun commerce extérieur de l'espèce.

4.1.2 International

Voir 3.2.

4.2 Gestion de l'espèce

4.2.1 Surveillance continue de la population

Voir 2.4.

Des recensements sont menés en association avec le *Cape Parrot Working Group* (CPWG), le *World Parrot Trust* (Afrique) et le *Research Centre for African Parrot Conservation* de l'Université du Natal. Cette surveillance continue se fait en association avec les agences gouvernementales provinciales, le Ministère de l'eau et des forêts et le Ministère de l'environnement et du tourisme, par l'intermédiaire du CPWG.

4.2.2 Conservation de l'habitat

La forêt afromontagnarde de *Podocarpus* est protégée au niveau provincial par une législation générale sur la conservation de la nature. L'exploitation d'arbres pour le bois est contrôlée par le DWAF et par les organisations provinciales de conservation de la nature.

4.2.3 Mesures de gestion

Il n'y en a pas à part le rôle du CPWG dans la création du livre généalogique. Il n'y a ni gestion ni prélèvement durable, pas plus que de mécanismes garantissant le versement du revenu de l'utilisation de l'espèce à des programmes de conservation ou de gestion.

4.3 Mesures de contrôle

4.3.1 Commerce international

Celles requises en raison de l'inscription actuelle du perroquet robuste à l'Annexe II.

4.3.2 Mesures internes

Il n'y a pas de prélèvement durable.

5. Information sur les espèces semblables

Espèces semblables: sur le plan morphologique, le perroquet robuste est très semblable à *P. f. fuscicollis* mais s'en distingue par la coloration de la tête. Le perroquet robuste a la tête et le cou olive doré tandis que *P. f. fuscicollis* est argenté ou gris avec parfois une touche de rose pâle. Le perroquet robuste et *P. f. fuscicollis* présentent une différence de couleur et un dimorphisme semblables entre les sexes et entre les adultes et les juvéniles. Le profane informé devrait pouvoir distinguer les deux espèces. Les mesures qui permettent de distinguer les espèces sont données dans Wirminghaus *et al.* (2000).

6. Autres commentaires

Pas d'autres commentaires.

7. Remarques supplémentaires

Participation communautaire : la population locale est de plus en plus consciente du sort et des besoins de conservation du perroquet robuste. De nombreuses réunions ont été organisées avec les communautés locales, en particulier les groupes de femmes qui ont préparé des tentures murales dans le but d'obtenir des fonds, les écoles, les forestiers et les commandos locaux de l'armée, qui nous ont signalé le commerce illicite d'oiseaux tués à des fins médicinales.

Le *Cape Parrot Working Group* a été établi en 2000 et quatre grands ateliers ont eu lieu. Ses membres comprennent les autorités provinciales de conservation de la nature (celles qui ont joué un rôle sont celles du KwaZulu-Natal et du Cap oriental), les responsables des forêts (DWAF), des ONG, des vétérinaires, des universitaires, des aviculteurs, des agriculteurs et des agents d'écotourisme.

Des ateliers ont eu lieu pour le DWAF et la *South African Forest Company* (SAFCOL) et parmi les délégués il y avait du personnel d'*Indigenous Forest Management*, des gestionnaires des forêts, des marchands de bois et du personnel chargé de la sécurité des forêts. D'autres ateliers sont prévus avec *KZN Wildlife* et Eastern Cape Nature Conservation.

Depuis 1997, une grande journée d'observation du perroquet robuste a permis d'en étudier toute l'aire de répartition pour obtenir une estimation précise du nombre de spécimens. L'aire de répartition est divisée en zones, chacune gérée par un coordonnateur local qui supervise une équipe d'observateurs bénévoles.

Education: une centaine d'affiches, décrivant les besoins de conservation du perroquet robuste, financées par *BirdLife International South Africa* ont été distribuées à des personnes qui jouent un rôle central dans l'initiative de conservation du perroquet robuste, à des organisations de conservation nationales et provinciales, à des écoles, des clubs d'ornithologues, des centres de quarantaine, des bibliothèques et des universités. Une centaine d'autres sont en train d'être imprimées en xhosa et des copies en zulu sont prévues. Il est prévu aussi d'intégrer les questions de conservation du perroquet robuste dans un programme pédagogique national sous forme d'étude de cas en science de l'environnement. Des conférences non spécialisées ont été données à beaucoup de ces groupes. Des articles ont paru dans de nombreux journaux et des magazines sur les oiseaux ; des programmes ont été diffusés à la télévision. Des documents scientifiques ont été publiés en 2001-2002 et présentés lors de conférences en Afrique du Sud, aux Etats-Unis d'Amérique, en Amérique du Sud, en Australie, en Afrique et en Europe (ainsi qu'en Asie en août 2002). Récemment, deux films ont été diffusés à la télévision nationale d'Afrique du Sud décrivant le perroquet robuste et son habitat de *Podocarpus*; deux autres sont prévus.

Taxonomie: le statut actuel du perroquet robuste est clairement résolu comme démontré dans les publications suivantes:

Clancey, P.A. 1997. The Cape Parrot : an additional valid species. *Honeyguide*. 43: 61 -62.

Wirminghaus, J.O., Downs, C.T., Symes, C.T. & Perrin, M.R. 2002. Taxonomic relationships of the subspecies of the Cape Parrot *Poicephalus robustus*. *J.Nat.Hist*.

Solms, L., Perrin, M.R., Downs, C.T., Symes, C.T. & Bloomer, P. Confirmation of the taxonomic relationships of the Cape Parrot *Poicephalus robustus* and the Brown-necked Parrot *P. fuscicollis*, using DNA sequencing.

8. Références

Barnes, K.N. 1998. Important bird areas of the Eastern Cape. In, Barnes, K.N.(ed.). The Important Bird areas of Southern Africa. Pp 197-218. Birdlife, South Africa, Johannesburg.

Barnes, .N. 2000. The Eskom Red Data Book of Birds of South Africa, Lesotho and Swaziland. Birdlife, South Africa, Johannesburg.

Brooke, R.K. 1984. South African Red Data Book- Birds. Council for Scientific and Industrial Research, Pretoria, RSA.

Boschoff, A. 1980. The status and conservation of the nominate race of the Cape Parrot (*Poicephalus robustus robustus*) (Gmelin) in southern Africa. Unpublished report.

Clancey, P.A. 1997. The Cape Parrot. An additional valid species. *Honeyguide*. 43: 61-62.

- Downs, C.T., & Symes, C.T. 1998. Cape Parrots: report on the second Cape Parrot Big Birding Day, (25 April 1998). *PsittaScene* 10(3):5-7.
- Downs, C.T. 2000. The cape crusader. *Parrots* (UK). 36:47-49.
- Forshaw, J.M. 1989. Parrots of the World. Third edition. Lansdowne editions, Melbourne.
- Juniper, T., & Parr, M. 1998. Parrots-A Guide to the Parrots of the World. Pica press, Sussex.
- Rowan, M.K. The Doves, Parrots, Loeries and Cuckoos of Southern Africa. David Phillip, Cape Town.
- Skead, C.J. 1964. The overland flights and the feeding habits of the Cape Parrot, *Poicephalus robustus* (Gmelin) in the eastern Cape Province. *Ostrich*. 35 202-223.
- Skead, C.J. 1971. The Cape Parrot in the Transkei and Natal. *Ostrich Supplement*. 9:165-178.
- Snyder, N.F.R., Wiley, J.W. & Kepler, C. 1987. The Parrots of Luquillo: Natural History and Conservation of the Puerto Rican Parrot. Western Foundation of Vertebrate Zoology, Los Angeles.
- Solms, L., Perrin, M.R., Symes, C.T., & Bloomer, P. In press. Confirmation of the taxonomic position of the Cape Parrot *Poicephalus robustus* and the Brown-necked Parrot *P.fuscicollis*, based on DNA sequencing.
- Symes, C.T. 2002. The biology of the Grey-headed Parrot *Poicephalus fuscicollis suahelicus*. M.Sc. Thesis, University of Natal, South Africa.
- Symes, C.T. & Downs, C.T. 1998. The role of nest sites in population declines of the Cape Parrot. *Avizandum*. Sept 1998 pp 32-33.
- UNEP - WCMC 2000. Significant Trade in Animals: Net Trade Outputs. Produced by UNEP - WCMC in accordance with DECISION 10.79 OF THE CONFERENCE TO THE PARTIES, Directed to the Animals Committee, Regarding the implementation of Resolution Conf. 8.9, November, 2000. From: Species Survival Network, 2100 L St NW, Washington DC.
- Wirminghaus, J.O. 1997. Cape Parrot. In, Harrison, J.A., Underhill, D.G., Herremans, M., Tree, A.J., Parker, V., & Brown, C.J. 1997. The Atlas of Southern African Birds. Birdlife South Africa, Johannesburg. Vol. 1: 1-785.
- Wirminghaus, J.O., Downs, C.T., Symes, C.T., & Perrin, M.R. 1999. Conservation of the Cape Parrot in southern Africa. *S.Afr.J.Wildl.Res.* 29: 118-129.
- Wirminghaus, J.O., Downs, C.T., Symes, C.T., & Perrin, M.R. 2000. Taxonomic relationships of the subspecies of the Cape Parrot *Poicephalus robustus* (Gmelin). *J.Nat.Hist.* 36(3): 361-378.
- Wirminghaus, J.O., Downs, C.T., Dempster, E.R., Symes, C.T., & Perrin, M.R. 2000. Vocalisations, and some behaviours of the Cape Parrot *Poicephalus robustus*. *Durban Museum Novitates*. 25: 12-17.
- Wirminghaus, J.O., Downs, C.T., Symes, C.T. & Perrin, M.R. 2001a. Abundance and activity of the cape Parrot in afro-montane forests in southern Africa. *African Zoology*. 26(1): 71-77.
- Wirminghaus, J.O., Downs, C.T., Piper, S., Symes, C.T., & Perrin, M.R. In press. Distribution of the Cape Parrot *Poicephalus robustus* in South Africa.
- Wirminghaus, J.O., Downs, C.T., Symes, C.T., & Perrin, M.R. 2001c. Fruiting in two afro-montane forests in KwaZulu-Natal, South Africa: the habitat type of the endangered Cape Parrot *Poicephalus robustus*. *S.Afr.J. Bot.* 67: 325-332.
- Wirminghaus, J.O., Downs, C.T., Symes, C.T. & Perrin, M.R. 2002. Diet of the Cape parrot *Poicephalus robustus* in afro-montane forests in KwaZulu-Natal, South Africa. *Ostrich*.
- Wirminghaus, J.O., Downs, C.T., Symes, C.T., & Perrin, M.R. 2001b. Breeding biology of the Cape Parrot *Poicephalus robustus*. *Ostrich*. 72 (3&4): 159-164.

Communications personnelles:

Horsfield, W. Amazona Endangered Parrot Breeding Facility, P.O.Box.1880, Hillcrest, 3650, KwaZulu-Natal, South Africa. Tel: + 27 31 768 1264, Fax : + 27 31 768 1232 Cell: 082 892 3000 E-mail: amazona@iafrica.com <http://amazona.capeparrot.org/>

Hughes, S., Permits Office, KwaZulu-Natal Wildlife, P. O. Box 662, Pietermaritzburg, KwaZulu-Natal, south Africa. Tel : + 27 33 845 1324, E-mail : sharronh@kznnncs.org.za

Pienaar, J. Eastern Cape Nature Conservation, P/Bag X1006, Grahamstown, Tel: + 27 46 622 8262, Fax: + 27 46 622 5950

De Soye, Y. Scientific Director, Loro Parque Fundacion, 38400 Puerto de la Cruz, Tenerife, Canary Islands, Spain. Tel: + 34 922 374081, Tel Dir. + 34 922 374141-283, Cell: + 34 639 372966. Fax: + 34 922 375021, E-mail: Dir.cientific@loroparque-fundacion.org. URL: [www. Loroparque-fundacion.org](http://www.Loroparque-fundacion.org)

Whittington-Jones, C. Gauteng Nature Conservation, P.O.Box 8769, Johannesburg, 2000, E-mail Craigw@gpg.gov.za